

Conseil de formation du mardi 15 décembre 2020

Bilan général par les membres de notre administration

- L'Inspection académique nous a annoncé que les 47 moyens qui auraient dû être mobilisés sur les formations (annulées ou reportées) ont été redéployés dans les écoles en raison du grand nombre d'absences.
- Pour pallier au problème du non remplacement, ils ont recruté pour la reprise de janvier 25 contractuels en monolingue.
- Ils feront le point en janvier sur les remplacements. L'objectif est de reprendre le plus tôt possible le plan de formation, en fonction du contexte sanitaire bien entendu.
- Ils ont également annoncé une 100aine de collègues considérés « personnes vulnérables » dans notre département.

Plan départemental de formation (PDF) 2019/2020 : bilan

- Formation en EMC : aucune de prévue, mais 33 réalisées. Souci d'encodage selon l'IA. Ils vont jeter un œil à cette problématique afin d'essayer de comprendre. Mais ils annoncent que le PDF est bâti sur des priorités. M. Ladaïque annonce également que ces formations sont fortement appréciées.
- Eric Tisserand parle de formations en cours de création concernant les valeurs de la République et l'école inclusive.
- Une journée de formation par mois pour les CPC ; une formation par an pour les PEMF au mois de mai (à voir selon le contexte).

Regard sur le PDF en cours pour 2020/2021

- Interruption du PDF au 2 novembre (mise à disposition des 47 moyens de remplacement sur le terrain).
- Aucun rattrapage de prévu pour les formations annulées.
- Informations sur les formations en constellations de la part de l'IA :

→ Avoir des conditions sanitaires correctes avant de reprendre

→ Tolérance sur les déplacements ; nous ne sommes plus en mode confinement dès à présent. Le but n'est pas de faire prendre des risques aux personnels par contre. Il faut trouver un équilibre satisfaisant. Nous espérons pouvoir lever cette difficulté rapidement.

- De nouveaux stagiaires ont été attribués aux admissibles du CAFIPEMF, qui n'ont pas pu terminer leur formation.
- Plus de recours au CPC pour le tutorat des PES prolongés ou prorogés.

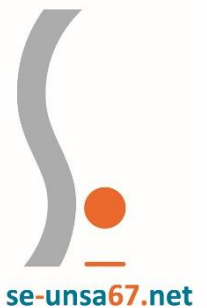
Regard sur le PDF 2021/2022

- Rôle central du conseil académique de formation qui permettra la synergie des formations académiques et départementales. Prochaine réunion : début janvier 2021.

Animations pédagogiques

SE-Unsa : l'offre est plus ou moins variée selon les circonscriptions, pourquoi ?

→ Les circonscriptions avec beaucoup d'enseignants sont contraintes par les constellations. Sinon, ce sont les dynamiques initiées par les IEN et les équipes locales qui priment, mais ils sont très contraints.



Les formations en "constellations"

Constat SE-Unsa : certaines circonscriptions ont reporté leurs formations, d'autres non, certaines ont reporté certaines étapes, mais pas de volontariat comme annoncé par l'administration. Certains collègues ont obtenu gain de cause, d'autres pas.

SE-Unsa : pourquoi n'y a-t-il pas d'harmonisation ? Les IEN sont-ils tous informés de la même manière ?

→ Harmonisation en novembre par le DASEN. Certains IEN ont dû faire leur propre « sauce ».

SE-Unsa : quoi faire si certains collègues ne sont pas motivés et intéressés par les formations en constellations ?

→ Il faut trouver un équilibre dans les équipes afin de contenter tout le monde.

SE-Unsa : cela devait se dérouler sur la base du volontariat (cf. réponse à la CAPD du 15 septembre)

Ce sera sur la base du volontariat. On souhaite que cette nouvelle modalité puisse se mettre en place avec une bonne compréhension des enjeux pour les élèves et les enseignants. C'est un travail où chacun des enseignants est acteur de cette formation en constellation.

Quelles formations pour les autres ? Le régime des animations pédagogiques continue comme l'année précédente (très centrée aussi sur les maths et le français). L'offre de formation sera plus restreinte.

SE-Unsa : nous demandons à ce que cela se déroule sur la base du volontariat pour tous les enseignants.

→ Cela se passe sur la base du volontariat d'équipe, et non individuel.



Retours des collègues

« Volontaires désignés » comme le disent certains.... Les collègues se sentent coincés, pris au piège car le but de la formation est mal explicité. Il y a un sérieux problème de communication.

« La formation ne se construit pas comme convenu, sur la base des difficultés locales rencontrées. »

« Les problématiques à aborder sont descendantes, or la co-construction de la formation est, quant à elle, réelle. »

« Peu d'apport en prévision. »

Les collègues pensent que c'est une nouvelle façon de faire des économies sur la formation.

Cette formation ne correspond pas toujours aux besoins des collègues (exemple des collègues qui partent à la retraite en fin d'année ...). → La prise en compte des personnels retraits pose une vraie question.

Avis des CHSCT

Suspension demandée. CHSCT MEN s'en est saisi d'ailleurs.

"Dispositif de formation « Constellation » et risques psychosociaux : si nous avons souligné l'intérêt que pouvait revêtir ce type de formation, nous avons rappelé le caractère non urgent de leur mise en œuvre au regard du contexte de crise sanitaire que la profession devait gérer et de l'épuisement dont elle était victime. Nous avons demandé la suspension de ce dispositif afin de soulager la profession, notamment les directrices et directeurs d'école et les conseillers pédagogiques."

→ Agir avec discernement jusqu'à Noël, a annoncé le DASEN.

L'avis du CHSCT-D 67 le 24 septembre 2020 / Avis n° 7 / constellations. *Le CHSCT-D, considérant l'impact sur les conditions de travail des enseignants et des CPC de la mise en place de la réforme de la formation qui impose un suivi par « constellations », demande des moyens de remplacement suffisants et le libre choix de la formation continue sur le temps de travail devant élèves et sur les animations pédagogiques avant la mise en place de ce dispositif.*

Au SE Unsa, nous sommes pour une formation choisie répondant à des besoins identifiés. Elle doit être volontaire et respecter la liberté pédagogique.

SE-Unsa : qu'en est-il de la charge de travail supportés par les CPC et EMF à ce sujet ?

→Retours plus précis en janvier. Travail important d'organisation, et de modalités de travail. Plutôt confiants, mais attendons les retours au prochain conseil de formation en mars.

Contractuels (cf [notre courrier au DASEN](#))

25 contractuels sont sur le terrain, une commission de recrutement par semaine est organisée, et cela va continuer.

Les candidats sont essentiellement issus de l'INSPE ; ils ont donc déjà une motivation car ils ont tous la volonté de devenir enseignants.

Ils suivent des cours à distance pour le moment pour assurer leur cursus en parallèle. Hypothèse qui sera maintenue jusqu'en février, puis jauges réduites. Essentiellement des M2 ETU, donc cette expérience est bonne pour eux en termes d'expérience pour le concours. Au niveau de l'INSPE, ils considèrent leur lieu d'affectation comme étant le lieu de stage filé.

SE-Unsa : quelle formation est pensée pour les contractuels engagés en urgence pour pallier au manque de remplaçants ? Ce n'est pas la première année qu'il est fait recours à ce genre d'embauche. Ce n'est donc pas intimement lié à la crise sanitaire mais devient récurrent (cf. courrier du 7-12).

→Ils ont tous déjà une 1ere expérience, tous ont un bagage. 2 jours en stage chez un PE de même niveau, accompagnement par l'équipe de circonscription, aide rapprochée par la personne remplacée si télétravail (pas en ASA par contre).

Quelles sont les responsabilités des directions d'école ?

→Uniquement l'accueil, mais pas d'autres responsabilités.

Bilan évoqué par le SE-Unsa concernant le Plan Départemental de Formation 2020/2021

Moins de modules pour les PE ordinaires qui ne peuvent choisir qu'entre allemand ou ASH non spécialisé.

Création d'un nouveau module pour PUD (Plan Maths et Français), les premiers secours ne sont plus présents.

Au final, moins de modules sur la globalité, mais toujours moins pour le PE ordinaire. Avec l'arrivée du plan maths et français, l'offre de formation est "obligatoire" mais n'apporte pas d'amélioration en termes de possibilités de formation si l'on n'est pas public désigné.

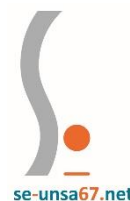
Combiné au fait que les animations pédagogiques sont censées compenser l'offre faible du PDF, mais qu'il existe un déséquilibre fort entre les circons sur le contenu et le nombre, l'offre de formation générale s'appauvrit considérablement.

Point sur les PES

Nombre de démissions de PES : 5 dont 2 en bilingue

Nombre de PES en API (modules d'aide) : 28

Nombre de PES en protocole renforcé : 8



Corinne Jaeck (INSPE) : pas d'explosion des PES en difficultés, mais plus de PES en décalage avec la réalité du métier, et la posture à avoir.

Un point sur l'entretien professionnel de titularisation demandé par le SE-Unsa

Les informations suivantes proviennent de Mme Maire, présidente du jury de certification.

Organisation académique.

Quand aura-t-il lieu ? En amont de la dernière visite du PEMF et visite d'IEN, vers les mois de mars/avril. Ils recevront un courrier avec les modalités départementales courant janvier.

Basé sur le parcours de formation de terrain et l'investissement du PES dans son job de stagiaire.

Une enquête a montré que 45 PES pensaient que cet oral s'apparentait à l'oral annulé du CRPE 2020.

SE-Unsa : n'est-ce pas redondant avec les visites et les compétences déjà observées durant l'année ?

→ C'est une pièce complémentaire du dossier de certification. Il y aura une logique de parcours, et cela ne viendra certainement pas bouleverser les observations faites au cours de l'année.

Une formation prévue afin de rassurer les PES ?

→ INSPE : aucuns moyens ne nous sont donnés afin d'organiser une préparation à cet oral.

Attestation PSC1 et natation

Nous remercions l'administration d'avoir pris le souci à bras le corps, et d'avoir proposé des dates de repli avant la date butoir du 31/12/20 annoncée par le ministère. La DGRH au ministère nous a dit ne pas vouloir repasser le texte en Conseil d'Etat afin de modifier les dates (trop peu de personnes concernées). Ils nous ont également dit que la clémence serait de mise et que les PES n'ont pas d'inquiétudes à avoir s'ils n'arrivaient pas à obtenir les certifications en temps et en heure.

Y aura-t-il un jury de certification intermédiaire en 2021 ?

→ Non, pas de candidats concernés.

Conclusion

SE-Unsa : M. Ladaique nous dit depuis 2018 que la formation est en train d'être réinventée au travers notamment des formations à distance, et qu'une période sera nécessaire afin de mettre en place un mode de formation efficient. A quand la formation adaptée à tous et efficiente ?

IA : L'ensemble Enseignants + élèves est indissociable. Grâce à l'analyse des résultats des évaluations nationales et internationales, on voit le chemin à parcourir sur les domaines fondamentaux. Encore un long chemin à parcourir sur les fondamentaux et l'administration souhaite mettre le paquet là-dessus. Il y a énormément de contraintes et là se trouve la première difficulté afin de contenter tout le monde.

